L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 29 DECEMBRE 1876. 50me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 29 DECEMBRE

SPECTACLES.

Vendredi 29 décembre 1876.

VARIÉTÉS—La Petite Mariée.
ACADÉMIE—La Jolie Parfumeuse.
MASONIC HALL—Le Prof. Hartz.

Achetez vos Bonbons fins à 75 cents la livre; vos Fruits cristallisés à 60 cents chez A. Lemanne, 209 Chartres, entre Ste Anne et Dumaine. Voyez l'annonce.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au No 46 de la rue Royale,—un orgue, une glace, bibliothèques, etc. etc.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

La prolongation d'une farce sinistre.

Il est des peuples que la Providence dans ses desseins insondables, semble avoir destinés au rôle de martyrs. Est-ce pour qu'ils servent d'exemples au reste de l'humanité, ou pour que se pratiquent sur eux certaines expériences dont les enseignements ne sont pas toujours apparents? Nous ne savons, car nous en sommes encore à nous demander à quoi a servi le long martyre de la Pologne, pourquoi l'Irlande reste, depuis tant de siècles, attachée comme une plaie honteuse aux flancs de l'Angleterre, et ce que produiront l'asservissement et la dépopulation de l'Alsace-Lorraine?

Quoiqu'il en soit de la raison d'être de ces mystérieux problèmes, nous ne pouvons que constater le triste fait que le sort de la Louisiane ajoute un nouvel exemple à ceux que nous venons de citer.

Il semble que la funeste expérience du régime des carpet-baggers, fléau d'un nouveau genre, né dans la république américaine et qui dépasse assurément celui des proconsuls de la république romaine, doive être poussée, à l'égard de notre malheureux Etat—comme *in animâ vili*—jusqu'aux dernières limites du possible.

Si Grant tenait à savoir combien la patience d'hommes libres et de patriotes peut endurer d'iniquités, d'affronts, d'humiliations, il a pris un moyen certain de s'en assurer en imposant au peuple de la Louisiane successivement la soumission à Warmoth, puis la soumission à Kellogg et en se disposant à lui imposer la soumission à Packard.

L'abus de la force est toujours odieux, mais il devient ignoble lorsqu'il a la prétention de s'affubler du masque de la légalité. Cette aggravation du crime est une provocation de plus à la résistance, une épreuve plus dure à supporter que la défaite. C'est là un des caractères les plus irritants de la situation qui est faite à cette population que l'administration fédérale, non contente d'avoir soutenu par la force de ses baïonnettes, la bande d'aventuriers et de rénégats qui ont mis depuis neuf ans la Louisiane au pillage, ose prétendre qu'elle ne fait que protéger le gouvernement légal et veiller au maintien de la paix publique. Comme si ce n'était pas assez qu'on nous ait volé nos biens, nos libertés, notre droit à la poursuite du bonheur et qu'on nous ait rançonnés sous toutes les formes, sans qu'on aille encore voler jusqu'à l'apparence de la légalité en reconnaissant à nos exploiteurs les "formes de la loi!"

Une fois de plus, cependant, nous allons assister au spectacle de l'installation d'un gouvernement usurpateur, sous la protection des baïonnettes fédérales.

En 1872, ce fut la nuit, nantis d'un ordre informe arraché à un juge ivre, que les soldats des Etats Unis allèrent prendre possession de la Maison d'Etat pour y installer le lendemain une législature usurpatrice.

En 1874, ce fut en plein jour, en plein soleil, à la face de toute une population indignée que les troupes envahirent la salle des séances de la législature pour en chasser des représentants élus auxquels il fallut rendre plus tard leurs sièges.

Cette fois, les conspirateurs prennent leurs précautions. Ils ont barricadé la Maison d'Etat et l'ont mise en communication avec un hôtel transformé en caserne pour les troupes des Etats-Unis. Ils vont réunir, loger et nourrir dans cette forteresse improvisée ceux que leur Bureau des retours,—et non les suffrages du peuple,—ont créés sénateurs et représentants. Ils appelleront législature cette réunion de leurs créatures; ils lui feront proclamer Packard et Antoine comme gouverneur et lieutenant-gouverneur, ils lui feront élire deux sénateurs des Etats-Unis de leur choix, ils lui feront voter des lois et des impôts et ils diront c'est là le gouvernement légal de la Louisiane.

Ils iront plus loin. Si les sénateurs et les représentants véritablement élus par la majorité des électeurs de la Louisiane, se présentent aux portes de la Maison d'Etat, ils leur refuseront l'entrée et si les élus du peuple insistent et veulent écarter les obstacles, ceux-ci trouveront les troupes des Etats-Unis toute prêtes à faire feu sur les membres de l'assemblée souveraine de la Louisiane.

Ils déclareront rebelles à la loi le gouverneur et le lieutenant-gouverneur réellement élus par 8,000 voix de majorité, la législature qui les entourera et les 84,000 électeurs qui se montreront prêts à les soutenir.

Ce peuple se trouvera encore une fois placé dans l'alternative désolante de se soumettre à une usurpation flagrante, ou de se voir engagé dans un conflit avec les forces militaires des Etats-Unis.

Il n'est pas douteux que cette dernière éventualité est secrètement désirée par Grant, mais il est certain aussi que son désir sera frustré. Le peuple de la Louisiane n'a pas attendu huit ans et demi avec une patience admirable l'heure de sa délivrance, pour aller compromettre son salut au moment de toucher au port. Il saura résister à cette dernière provocation comme il a résisté aux autres, et il mettra deux mois de patience de plus au service de sa cause et de la cause nationale.

Mais ce ne sera pas sans un rude combat contre tous les sentiments de virilité et d'honneur, contre l'impulsion de la plus légitime des indignations que les citoyens de cet Etat assisteront impassibles à la prolongation de la farce sinistre qui s'est répétée périodiquement à la Nouvelle-Orléans, depuis 1868, au mépris de toutes les garanties constitutionnelles et à la honte éternelle de l'administration de Grant.

L'inauguration de Packard sera le dernier tableau de cette farce qui aura pour dénouement, le 5 mars, la ridicule débandade de la meute de chacals à laquelle la protection fédérale a permis si longtemps de faire curée à nos dépens.

LE PLUS BEAU DES CADEAUX.—Un des plus beaux cadeaux que l'on puisse offrir à une dame ou à une demoiselle pour ses étrennes, est assurément un piano. Cet instrument est à la fois un meuble et un ornement, et il constitue un présent durable qui joint l'utile à l'agréable. Or, M. Louis Grunewald, agent général de MM. Pleyel, Wolff & Cie., a justement un assortiment d'une centaine de pianos Pleyel neufs et tous ceux qui s'occupent de musique savent que ces pianos sont incomparables pour notre climat, car ils résistent mieux que tous les autres aux variations atmosphériques.

Une piastre Une piastre
Une piastre Une piastre
Une piastre Une piastre
Une piastre

GRAND TIRAGE D'UNE PIASTRE, 2 janvier
GRAND TIRAGE D'UNE PIASTRE, 2 janvier.
Gagnez $15,000

Gagnez $15,000 Gagnez $15,000
Gagnez $15,000 Gagnez $15,000
Gagnez $15,000 Gagnez $15,000

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La représentation de la *Jolie Parfumeuse* mercredi soir a montré Aimée, comme comédienne et comme chanteuse sous ses aspects les plus séduisants. Le public lui a fait bisser la chanson de Bruscambille qu'elle a dite avec rondeur et brio, et la romance anglaise *Pretty as a picture*, qu'elle a détaillée avec beaucoup de finesse. Mlle Dupare a rendu en excellente comédienne le rôle de Bavolet et le public a salué sa réapparition avec un plaisir évident. M. Reine s'est montré bon chanteur et bon comédien dans le rôle de la Cocardière. Les autres rôles ont été bien remplis et l'ensemble de la représentation a été excellent.

Hier, *la Fille de Mme Angot* a valu un nouveau succès à la compagnie.

Ce soir, on donne la première représentation de *La Petite Mariée*, pièce qui a obtenu un immense succès en France et dans laquelle Aimée remplira pour la première fois en Amérique le rôle de Graziella. La direction a fait des dépenses considérables pour monter convenablement cet ouvrage qui fera, sans aucun doute, sensation.

La Petite Mariée est un opéra-comique en 3 actes, dont la musique est de Charles Lecocq, le compositeur auquel on doit déjà *La Fille de Madame Angot* et plusieurs autres opérettes en vogue. Elle a été représentée à Paris en février dernier et les critiques se sont accordés pour reconnaître que cette nouvelle œuvre musicale de Lecocq ne le cède en rien à ses précédents ouvrages. Il y aura certainement foule ce soir pour assister à cette première représentation.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Tout a été dit sur "La Fille de madame Angot," et nous n'avons que peu de chose à ajouter à notre appréciation des artistes de Mme Oates. Nous nous bornerons donc à dire que l'opérette de Lecocq a été jouée hier pour la seconde fois à l'Académie, et que le succès a été encore plus vif et plus accentué qu'à la première représentation. Mme Oates est une gentille Clairette, et son jeu comme son chant n'ont rien de trivial. Mlle Roseau a personnifié avec un rare bonheur Mme Lange. Ses allures sont franches et dégagées maintenant qu'elle a fait une plus ample connaissance avec le public et qu'elle s'est reposée des fatigues d'un pénible voyage. M. Laurent est un excellent Ange Pitou et son duo avec Mme Lange dans le second acte a excité de bruyants applaudissements.

La représentation de ce soir est au bénéfice de Mme Oates. "La Jolie Parfumeuse" en fera les frais. C'est la première fois que cette opérette aura été jouée en anglais, à la Nouvelle Orléans. La soirée de vendredi, à l'Académie, sera donc de celles qui laissent de longs souvenirs dans la mémoire des habitués. Il y aura salle comble et enthousiasme sur toute la ligne. A ce soir.

POUR CADEAU DE NOUVEL AN
ACHETEZ-VOUS LE BILLET
QUI DOIT GAGNER LE GROS LOT
Au tirage d'une piastre. Prix $1 seulement

Ne manquez pas d'assister cette après-midi à 7 heures précises, à la vente de jouets chez C. et G. W. Weingart, No 51 rue de Chartres.

GRAND CHOIX DE TRICOTS FRANÇAIS.—Ces tricots arrivent à propos, pour nous garantir du froid dans ces temps d'hiver plus rigoureux qu'à l'ordinaire. Mais tous les tricots n'offrent pas la même protection, et ceux d'importation française sont de beaucoup préférables. Ils ont tout à la fois plus d'étoffe et une étoffe plus serrée, plus chaude et plus solide. On en trouvera un choix chez Mr Joseph Leblanc, rue Vieille Levée 265, entre les rues St-Philippe et Ursulines. Ils sont offerts à très bon marché.

TRICOTS FRANÇAIS.—M. H. Labasse, No 209 rue Vieille-Levée, en face du marché français, annonce à ses nombreux clients qu'il vient de recevoir un vaste assortiment de tricots nouveau modèle croisés qu'il offre à vendre à des prix de beaucoup réduits.

BONNE FORTUNE ET LIBÉRALITÉ.—On a discuté souvent s'il y avait une chose comme la bonne fortune. Mais même les hommes les plus sceptiques avoueront que leur foi en cette doctrine est très souvent ébranlée par leurs propres observations. Si la bonne fortune est une erreur ou une fausseté nous manquerons certainement d'un sens pour expliquer la cause d'un des plus grands phénomènes de la vie, puisque c'est un fait trop pleinement établi pour admettre le doute que quelques gens en petit nombre dans ce monde sont choisis pour jouir de ses bénéfices, et personne ne peut savoir si lui ou elle se trouve dans le petit nombre des favorisés jusqu'à ce que l'expérience en soit faite. La bonne fortune tombe toujours dans les lieux les moins prévus et dans 99 cas sur 100, la richesse est le fait des accidents plutôt que des efforts individuels. Tout ce qui, dans les circonstances, influence nos actions est le résultat de la chance, et nous ne sommes sûrs de rien sinon des épreuves du moment même. Tenant ces faits pour vrais, il y a encore des hommes et des femmes assez fous pour ne pas vouloir profiter de la splendide occasion qui leur est offerte d'essayer leur chance en risquant un simple dollar. Un misérable dollar achète un billet dans le grand tirage du nouvel an de la compagnie de loterie de la Louisiane.—Le meilleur plan, le moins coûteux, le plan le plus libéral, qui ait jamais été présenté au public.—Ou vous avez du bonheur ou vous n'en avez pas. Un dollar décidera. Qui ne donnera pas ce dollar pour apprendre une chose si intéressante?

C'EST EN EFFET UN MAGASIN DE BON MARCHÉ.—Il y a ici, en ville, un nombre considérable de dépôts de meubles; on en voit dans toutes les rues; mais tous ces dépôts, petits ou grands, tiennent leurs prix, et le bon marché est chose vraiment rare. Allez donc chez Mr J. B. Hubbard, marchand de meubles, au coin des rues Remparts et Perdido et vous verrez la différence entre les prix ordinaires et les prix de bon marché. Vous en serez surpris.

Une piastre Une piastre
Une piastre Une piastre
Une piastre gagne Une piastre
QUINZE
MILLE PIASTRES
QUINZE MILLE PIASTRES
ACHETEZ UN
Une piastre BILLET Une piastre
Une piastre Une piastre
Une piastre Une piastre

Ne manquez pas d'assister cette après-midi à 7 heures précises, à la vente de jouets chez C. et G. W. Weingart, No 51 rue de Chartres.

—Un représentant du New Hampshire, M. Blair, a eu une bien singulière idée.

Il a présenté à la Chambre des représentants un projet d'amendement constitutionnel qui a pour but de prohiber l'importation, la fabrication ou la vente de toute liqueur enivrante dans tous les Etats-Unis, à partir de l'année 1900. On veut laisser vingt-quatre ans aux Etats pour décider s'ils ratifieront ou non cette mesure.

M. Blair ne vivra pas assez longtemps sans doute pour voir son projet, non pas ratifié par les Etats, mais seulement voté par le Congrès. Celui-ci ne montrera pas empressé à étendre à tout le pays la trop fameuse loi du Maine. Il réfléchira jusqu'en l'an 2000, et il fera bien.

—Nous avons dit, il y a quelques jours, qu'un procès en séparation était pendant entre le célèbre ténor Nicolini et sa femme.

Le *Figaro* annonce que, vendredi, la 4e chambre du tribunal civil a prononcé, par défaut, la séparation de corps, à la requête de Mme Nicolini.

COMITÉ CONGRESSIONNEL DU SÉNAT.

Séance du Jeudi, 28 décembre.

Mr. R. A. Shelley, de Ouachita, est appelé comme témoin. Il dit qu'il a assisté à la plupart des meetings de la paroisse. Deux hommes de couleur, Henry Hill et Lafayette Singleton, haranguaient parfois les assemblées à Logtown. Presque tous ceux qui y assistaient étaient des gens de couleur. A un meeting républicain qui a eu lieu dans l'île, un des orateurs a déclaré que les gens de couleur étaient plus esclaves qu'avant la guerre. Un homme de couleur présent s'est écrié qu'il en avait menti, et il a fallu l'intervention des blancs et des soldats des Etats-Unis, pour rétablir l'ordre, car les noirs s'étaient déjà armés de leurs revolvers.

M. Shelley continue en ces termes: J'étais superviseur des Etats-Unis au poll No 8 et j'y ai passé toute la journée. L'élection a été la plus calme que j'aie jamais vue. Il n'y a pas eu le moindre trouble au poll. Le témoin confirme ce qu'a déjà dit M. S. D. McEnery au sujet de l'assassinat de Burrell, Dickinson et de Lecol par le bandit Ed. Hathaway, ainsi que de l'arrestation de ce dernier par le club de *rifles* du capitaine Buffington.

James et Dan Logan étaient, dit-il, chez moi dans la soirée du samedi qui a précédé l'élection (c'est la nuit même où Pinkston a été tué.) La compagnie du capitaine Buffington dont je fais partie a été organisée pour protéger les gens de couleur qui craignaient de se réunir aux démocrates par suite des menaces proférées contre eux. Blancs et noirs vivaient dans la plus parfaite harmonie. Le club auquel j'appartiens renfermait 160 noirs et 60 blancs, et le président, M. Hill, était un homme de couleur. Jamais les noirs n'ont été forcés de se joindre aux démocrates: ils agissaient en toute liberté. Les orateurs démocrates s'efforçaient, il est vrai, de les éclairer sur leurs véritables intérêts, et MM. Farmer et Americus Watson se sont distingués entre tous par leur zèle et l'autorité de leur parole.

J'ai vu voter la liste républicaine par nombre de gens de couleur, et personne n'a songé à s'opposer à la libre manifestation de leur volonté. La compagnie de *rifle* dont je suis membre ne sortait que lorsque le cas l'exigeait, et elle ne montait à cheval, sur l'ordre de son chef, que pour maintenir la tranquillité; c'est ainsi qu'elle est sortie pour se mettre à la poursuite du bandit Harthaway.

Les républicains ont tout fait pour diviser les blancs et les noirs, en faisant croire à ceux ci que les premiers étaient leurs ennemis et ne songeaient qu'à leur nuire. Bien des républicains de couleur m'ont dit qu'ils avaient reçu l'ordre de ne point assister aux meetings démocrates. Je suis persuadé que les radicaux voulaient provoquer des désordres dans l'île afin de fournir aux troupes un prétexte suffisant pour s'y transporter. Dans quel but je l'ignore, car les troupes n'ont empêché personne de voter. Je crois qu'on y faisait venir des soldats, les radicaux voulaient influencer l'opinion publique au Nord et donner de la population une fâcheuse idée.

Les gens de couleur peuvent voter à leur choix, et sans le moindre empêchement, la liste républicaine ou la liste démocratique. A la dernière élection les uns ont voté dans un sens, les autres dans un autre. Il n'y avait à cela aucun danger. Je ne connais qu'un homme de couleur qui n'ait pas voté, et il m'a dit qu'il ne s'était pas fait enregistrer et que par principe il ne votait jamais. J'ai entendu maintes fois les orateurs républicains dire aux noirs de venir voter à Monroe, qu'ils n'y manqueraient de rien.

Répondant à Mr. Saulsbury, le témoin dit que le fait que 165 hommes de couleur appartenaient à son club indique suffisamment le grand changement qui s'est opéré parmi ces derniers.

Americus Watson est appelé. Il y aura dix mois à la fin de janvier que je demeure dans le 1er ward d'Ouachita. Je suis ministre. Je possède 80 arpents de terre et je suis démocrate depuis que j'ai été affranchi. Je haranguais les assemblées publiques pendant la dernière campagne électorale. J'ai tout fait pour gagner mes auditeurs à la cause démocratique, et je dois avouer que mes efforts ont été couronnés de succès. J'ai toujours cherché à convaincre, je n'ai jamais menacé. Le capitaine Théobald est un brave homme; c'est un citoyen paisible qu'aime et qu'estime toute la population, blanche et de couleur.

Le juge Howe ayant interrogé le témoin sur les meurtres et les outrages commis à Ouachita, ce dernier répond qu'il a en effet entendu parler de quelques cas de *bull-dozing* mais qu'il ne sait rien par lui-même. Comme les gens de ma couleur n'avaient rien à craindre de moi, je crois qu'ils ne m'auraient rien caché.

Le témoin pense que les démocrates de couleur ont besoin de protection tandis que les républicains n'en ont pas besoin. Ces derniers ont été plus violents envers les démocrates de couleur, que les blancs ont été envers eux. Le témoin relate les menaces dont il a été l'objet. En 1872 la majorité des gens de couleur a voté pour McEnery. Presque tous les hommes de couleur de Claiborne ont voté pour les démocrates. Jasper Blackburn lui-même, l'ancien meneur républicain, leur a dit de voter pour les démocrates.

A M. Saulsbury: Le sentiment général des gens de couleur était qu'il valait mieux pour eux que les démocrates emportassent l'élection. Il y a maintenant plus d'harmonie dans la population depuis le changement.

WM H. HILL.

Le témoin, qui est un homme de couleur, était président d'un club démocrate, contenant 165 hommes de couleur et quelques blancs. Le témoin expose les arguments développés par lui dans ses discours pour engager les hommes de couleur à se faire démocrates. L'arrestation de Hathaway qui avait tiré sur des noirs a produit une vive impression sur les gens de couleur, en prouvant la sincérité des blancs.

Les gens de couleur qui se sont fait démocrates ont agi librement. Le club du témoin a voté au poll 8. La seule tentative faite là pour influencer les gens de couleur a été de la part du juge Baker et autres républicains qui sollicitaient leurs votes. Tous les efforts des blancs étaient pour avoir une élection libre et paisible.

Après l'élection, il y a eu une grande procession démocratique à laquelle ont participé un grand nombre de gens de couleur. Les affidavits faits par les gens de couleur devant le juge Hall pour attester qu'il n'y avait pas eu d'intimidation ont été faits librement.

Le témoin a voté pour les démocrates en 1868 et pour les républicains en 1872 et 1874. Il s'est joint aux démocrates le 13 août dernier.

Le témoin croit que les gens de couleur peuvent être influencés par des appels à leur raison. Les blancs peuvent se passer des noirs plus facilement que ceux-ci des blancs. Il n'a vu aucun homme de couleur qui ait été empêché de voter pour les républicains.

GEORGE ROBERTSON.

Le témoin déclare être de couleur et ministre de l'église St. Jean Baptiste. Il a voté pour les démocrates dans le 4me ward de la colonie, et a prononcé quelques discours, entr'autres à un barbecue où il y avait beaucoup d'hommes de couleur. Il a dit que les démocrates leur donneraient un meilleur gouvernement, de meilleures écoles, et il a proposé d'essayer de ce nouveau régime.

Le témoin entre dans quelques détails et termine en disant qu'il a agi d'après sa libre détermination et qu'il croit avoir bien fait.

Bill Lewis, un des hommes de couleur tirés par Hathaway était démocrate. M. McCloud et plusieurs messieurs démocrates ont arrêté Hathaway.

Je n'ai jamais vu une élection plus paisible que celle du 7 novembre au poll où je suis resté toute la journée.

Sam Singer, constable républicain, ne laissait entrer qu'un votant à la fois et tous les électeurs républicains ou démocrates ont eu la facilité de voter comme il leur plaisait. La paix et l'harmonie ont régné dans la paroisse depuis l'élection.

La séance est levée jusqu'à sept heures et demie.

Séance du soir.

JOSEPH CARROLL.

Le témoin est un homme de couleur. Il s'est joint aux démocrates dans la paroisse Ouachita trois semaines avant l'élection. Il y avait dans son club 85 ou 90 hommes de couleur et quelques blancs. Les démocrates constituent l'ancienne population du pays, ils ont dit ce qu'ils feraient pour les gens de couleur et le témoin s'est joint à eux avec d'autres. Le même soir on a tiré sur Shelton. L'élection a été libre, chacun a voté comme il lui plaisait.

Le témoin dit que c'est son maître et Jeff Davis qui lui ont donné la liberté. Il a donné une poignée de main à Jeff Davis qui lui a dit qu'il était content de le voir. Le témoin voudrait essayer d'un président démocrate; il pense que les temps seraient meilleurs avec les démocrates parce qu'ils ne soutiendraient pas le pays.

Le témoin ne sait pas pourquoi on a tiré sur Shelton et celui-ci ne pourrait le dire lui-même, mais il va dire pourquoi. A ce moment il est interrompu et ne peut achever sa phrase.

Ce soir-là Geo. Shelton était à un meeting du club; il est des gens qui n'ait été pour se procurer de l'eau, et un homme tira sur lui. On dit que c'était Bill Howard qui l'avait tiré. Les blancs firent un affidavit contre Howard et Parrot. Ils [illegible] de l'affaire que les gens de couleur et le [illegible] avec les [illegible] de Shelton. La [illegible] était pour Shelton, dans le club démocrate.

[illegible]

Le témoin est un homme de couleur de Ouachita. Il a [illegible] des blancs et les noirs.

NEWTON SMITH,

Homme de couleur, de Ouachita, a toujours été démocrate. Les noirs sont venus à Monroe armés avant l'élection. Dan Hill, homme de couleur, l'a menacé de lui couper la gorge parce qu'il était démocrate.

A. G. TAYLOR,

était candidat démocrate à la Législature. Il dépose dans le même sens que les précédents témoins, sur le caractère paisible de l'élection. Beaucoup de gens de couleur, bien que n'appartenant à aucun club, ont voté pour les démocrates. Le témoin donne des détails sur la mauvaise administration des écoles; il dit que les taxes sont excessives. Le capitaine Hardy et le juge Caldwell, républicains, ont reconnu devant lui que l'élection avait été paisible. Les gens de couleur étaient dégoûtés du carpet-baggisme.

La séance est levée et le comité s'ajourne à vendredi à 10 heures.

COMITÉ CONGRESSIONNEL DE LA CHAMBRE.

Séance du 28 décembre 1876.

La séance s'ouvre à onze heures et demie. Les témoins se présentent lentement dans la salle.

ROBERT H. METZ,

(homme de couleur.)

Mets demeure dans la rue Dryades et habite la Nlle-Orléans depuis 1868. Il est membre d'un club de démocrates de couleur.

Q—Les hommes de votre race savent-ils que vous êtes démocrate?
R—Ils le savent tous.
Q—Avez-vous jamais été frappé?
R—Un républicain de couleur m'a battu; il n'a cessé de me frapper que quand il m'a cru mort. Il me disait, en me battant, qu'il ne m'eût rien fait si je n'étais pas démocrate.

Mets a été assailli, quatre mois avant l'élection, par des hommes de couleur qui l'ont appelé "damné nègre démocrate." Le policeman qui l'a arrêté lui a dit, en route, qu'il devrait avoir honte d'avouer ses opinions politiques. Le magistrat renvoya Mets de la plainte faute de preuves et blâma les accusateurs.

Q—Avez-vous jamais vu traiter des républicains comme vous l'avez été?
R—Jamais, monsieur.
—A M. Townsend.

J'ai été battu, la première fois, par L. E. Devigné; la seconde fois, non loin d'une église, par des individus qui m'ont renversé sur le trottoir. Je suis président d'un club de cent trois membres et beaucoup de ceux-ci portent sur leurs corps les marques des coups qu'ils ont reçus.

Q—Ces membres de votre club ne s'étaient-ils point battus avec d'autres?
R—Non, monsieur, on les avait assaillis parce qu'ils étaient démocrates. Je suis frappé d'ostracisme par les hommes de ma race et je ne peux aller nulle part. Je n'ai pas vu de bals depuis six mois; j'y assisterais volontiers si je le pouvais sans danger. J'ai fait arrêter quelques-uns des assaillants. Je travaille actuellement chez Mr McCaffrey, administrateur des améliorations.

SAMUEL CROGHAN,

(homme de couleur).

C'est un vieillard. Il demeure à l'angle des rues Canal et Prieur et, à la dernière élection, a voté pour les démocrates.

Q—Avez-vous été menacé?
R—Au coin des rues Camp et Gravier, un individu m'a dit: "Vous avez voté pour les démocrates, je vous ouvrirai le ventre." Les hommes de couleur savent que j'ai de l'influence; ils m'ont menacé des centaines de fois, de me tuer.
Q—Vous êtes vous joint aux conservateurs avant l'élection?
R—Oui, monsieur.

Interrogé sur les cas d'intimidation, le témoin déclare que tous les hommes de couleur craignent de soutenir les candidats conservateurs. Une négresse a menacé le témoin avec tant de rage, qu'il voulant pas être sa victime, il a dû l'éviter.

Q—Avez-vous toujours appartenu au parti démocrate?
R—Toujours, depuis 1868.

Croghan dit qu'on a obligé une femme de couleur à se séparer de son mari, qui avait voté pour les démocrates.—Il a entendu, dans un des chars de la ville, une négresse qui, s'adressant à des blancs, en présence de gens de couleur qui l'écoutaient, et voulant se faire passer pour la femme d'un nègre conservateur, criait que quand les hommes comme son mari arriveraient au pouvoir ils empêcheraient les personnes de couleur d'entrer dans les chars.—Il a entendu, à la porte d'un café, un blanc qui proférait des menaces de ce genre en parlant comme s'il était démocrate; désirant savoir si les conservateurs avaient réellement de pareilles intentions à l'égard des hommes de sa race, Croghan le suivit et découvrit que c'était un républicain.

Mr Townsend.—Comment le découvrîtes-vous?

Le témoin.—J'allai aux renseignements et je le vis plus tard à la douane.

HENRY PORTER,

(homme de couleur,)

demeure dans la rue Dauphine, entre les rues Bagatelle et Union. Il habite la Nouvelle-Orléans depuis vingt-trois ans.

Q—Avez-vous voté à la dernière élection?
R—Non, monsieur, parce qu'on n'a pas voulu me le permettre. J'avais, dans la poche, la liste des candidats démocrates et je l'aurais mise dans la boîte si je l'avais pu.
Q—Avez-vous été menacé?
R—Des nègres m'ont averti qu'ils me tueraient si je me joignais aux conservateurs. Ils m'ont battu.

WALKER WRIGHT,

(homme de couleur.)

Wright est fixé à la Nouvelle-Orléans depuis 1849. Il était du côté des conservateurs le 7 novembre dernier, et a exercé le droit de suffrage dans le dixième ward.

Q—Vos opinions politiques vous ont-elles attiré des insultes et des coups?
R—Des hommes de couleur me virent prendre un bulletin démocrate sur la table. On faisait queue au poll, et, tandis que j'attendais mon tour de voter, j'entendis des nègres qui se chuchotaient à l'oreille, en me désignant: "voici un damné nègre démocrate."

Wright, aussitôt après avoir vu déposer son bulletin dans la boîte, se rendit chez lui et de là au magasin où il est employé. Dans la soirée, deux ou trois nègres qui passaient en face de la maison qu'il occupe, dirent à sa femme que son mari était un..........

Q—Avez-vous été menacé avant l'élection?
R—Non, monsieur, car ils ignoraient que je fusse démocrate. J'avais déjà voté pour les conservateurs, mais à l'insu des hommes de ma race.

Wright déclare que la banque des affranchis, qui, lui avait-on affirmé, ne fermerait ses portes que si le gouvernement des Etats-Unis faisait faillite—lui a fait perdre le peu d'argent qu'il y avait déposé et qu'il avait gagné en travaillant péniblement. On l'avait induit en erreur à la banque afin de l'engager à confier ses quelques piastres à l'institution. Ce vol lit de lui un démocrate, car il est persuadé que les hommes du Sud, parmi lesquels il a si longtemps vécu, ne se seraient jamais rendus coupables d'un pareil acte.

JOSEPH MAZETTE

est rappelé; son témoignage est, à peu près, une répétition de celui qu'il a donné hier soir.

Il a déclaré qu'un nommé Joseph Scott lui a demandé de vendre de faux certificats d'enregistrement à Mr. Royal A. Bray.

Q—Qui est Mr. Royal A. Bray?
R—Un parent de Mr. Packard.
Q—Est-ce un républicain?
R—Oui, monsieur, et il le sera tant qu'il pourra occuper des places.

M. Mazette ayant prévenu M. Moore, surintendant d'enregistrement, qu'il dénoncerait les faux certificats, M. Moore lui dit que s'il se montrait au poll il le ferait incarcérer.

M. C. S. D. PORTER,

capitaine du bateau à vapeur *Alice*, a déclaré que la veille de l'élection, au moment où le bateau allait quitter le quai, tous les employés nègres désertèrent ensemble par crainte des menaces [illegible]

[illegible]

—A Mr Townsend.—

J'ignore où ces quatre hommes ont voté.

—Vous souvenez-vous du nom de celui qui vint vous demander protection?

R—Je le connais sous le nom de Jeff; il n'était pas employé sur mon bateau.

[illegible]

DAVID [illegible]

(homme de couleur)

Demeure [illegible] est à la Nouvelle Orléans depuis 1868.

Voir la suite à la 4me page.

Ne manquez pas d'assister cette après-midi à 7 heures précises, à la vente de jouets chez C. et G. W. Weingart, No 51 rue de Chartres.

ETRENNES [illegible]
Acheter de tout [illegible]

—Les journaux le Progrès, les Droits de l'Homme, l'Indépendant, la Petite Presse, [illegible]

Entrepôt de Thés,
AU No 19 RUE [illegible]

[illegible]

V. RIVIÈRE, [illegible]

RETOUR
—DE—
Santa-Claus!
GRANDE RECEPTION
FAITE aux PETITS ENFANTS
—PAR—
SANTA-CLAUS
VENDREDI, 29 Décembre 1876,
SAMEDI, 30 Décembre 1876,
LUNDI, 1er Janvier 1877,
—CHEZ—
DANZIGER,
Aux magasins populaires de
MARCHANDISES SÈCHES,
205 rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine.
[illegible]
Nouvelle-Orléans, [illegible]
CHERS ENFANTS,
[illegible]
Bonne Année,
Votre vieil ami,
SANTA CLAUS.
Chez DANZIGER, 205 rue du Canal, [illegible]

Jouets! Jouets! Jouets!
A L'ENCAN
CE SOIR A SEPT HEURES.
Ne manquez pas de vous trouver
A LA VENTE,
Si vous désirez faire
DES BARGAINS
POUR LES PRESENTS DU NOUVEL AN.
JOUETS, POUPEES,
VERRERIES de Chine et de Bohême
BOITES A OUVRAGES,
BOITES D'OUTILS,
VÉLOCIPÈDES, CHEVAUX BALANÇANTS,
Et mille autres articles trop nombreux pour être énumérés.
HOFFMAN, MARKS & Co,
ENCANTEURS,
51 Rue de Chartres,
Magasin de C. & G. W. WEINGART.

CONFISERIE
J. A. ROUGIEUX,
COIN BOURBON ET DUMAINE.
Fabrique de Dragées et Bonbons fins.
OFFRE au public un assortiment de DRAGÉES et BONBONS fins de choix, [illegible] au prix de 50 cents la livre.

Tricots français
Tricots français.
H. LABASSE,
209 . . . RUE VIEILLE-LEVEE . . .
(En face du Marché Français.)
ANNONCE à ses clients qu'il vient de recevoir de France un grand assortiment de TRICOTS, nouveau modèle croisé qu'il offre à des prix très réduits.

TRICOTS FRANÇAIS,
TRICOTS FRANÇAIS ELEGANTS,
GRAND CHOIX DE TRICOTS FRANÇAIS.
JOSEPH LEBLANC,
265 rue Vieille-Levée, entre St-Philippe et Ursulines.
Vient de recevoir un grand choix de tricots français qu'il vendra [illegible] avantageux.

PRESENTS de FÊTES
ET
Lauriers du Centenaire!
Une Couronne Triple,
POUR
WHEELER & WILSON!!
Trois Médailles

ET
Trois Diplômes!!
LEURS NOUVELLES MACHINES A COUDRE A POINT DE CHAINETTE ROTATIVES, LES MACHINES MODELES DU MONDE ENTIER.
COMPAREZ LES RAPPORTS [illegible] MACHINES DU CENTENAIRE [illegible] WHEELER & WILSON [illegible]
(EXTRAIT DES RAPPORTS OFFICIELS)
TEXTE COMPLET DES RAISONS.
1—Une Médaille et un Diplôme décernés à la "MACHINE A COUDRE WHEELER & WILSON" pour [illegible]
[illegible]
WHEELER & WILSON M'F'G Co.

PIANOS PLEYEL.
A LA SALLE GRUNEWALD,
[illegible]
100 Pianos Pleyel neufs,
[illegible]
LOUIS GRUNEWALD,
Agent général de
PLEYEL, WOLFF & Cie.

AVIS IMPORTANT.
Réclamations Françaises et Etrangères.
[illegible]

Pianos pour Etrennes.
J. A. PERIER,
205 RUE ROYALE 205
[illegible]

Les Filles de Monte-Cristo.
[illegible]

Pour les Thés, Cafés et Epices
[illegible]

Vin de Madère
[illegible]

Proclamation
ROI DU CARNAVAL.
EDIT XX.
[illegible]
MARDI-GRAS
Roi du Carnaval,
[illegible]
DIEU PROTEGE LE ROI!
REX.

GRANDE NOUVELLE!
LA CRISE POLITIQUE,
—AVEC—
CENT MILLE PALETOTS!!
[illegible]
MICHEL LION
107 et 109 VIEILLE LEVÉE.
[illegible]
$50,000,
[illegible]
SAMEDI, 30 DECEMBRE,
[illegible]
MICHEL LION.

LA MEILLEURE ETRENNE
[illegible]
Bon et beau Livre.
LA LIBRAIRIE
HÉBERT & Co.
60 Rue de Chartres,
[illegible]
500 VOLUMES
—DE LA—
BIBLIOTHÈQUE ROSE
[illegible]

A. LEMANNE,
209 CHARTRES,
[illegible]

F. LEFOUL,
CONFISEUR,
COIN SAINT-LOUIS ET BOURBON.
[illegible]

D. LOPEZ
[illegible]

LEON MEDAL
CONFISEUR,
[illegible]
IMPORTATIONS RECENTES.
[illegible]
BIJOUTERIE,
[illegible]

GRANDE OUVERTURE
—AU—
MAGASIN D'ART DE
UTER,
[illegible]
GRAVURES FINES SUR ACIER,
[illegible]
LES PRIX LES PLUS BAS DE LA VILLE.

Maison établie depuis 30 ans.
C. ROUYER,
[illegible]
Cadeaux pour Noël et Jour de l'An.
A TOUJOURS en mains un stock [illegible]
[illegible]

GRANDE EXPOSITION ANNUELLE
—DE—
T. MOREAU,
Coin Royale et Toulouse.
OUVERTURE,
Depuis 12 courant.
[illegible]
JOUETS
D'ENFANTS.
[illegible]
Suivez la foule.
[illegible]
$20,000 [illegible]
[illegible]

L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE
FAURE & MAILHO,
[illegible]

J. MANDIN & Cie.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
67 rue Decatur . . . . Nouvelle-Orléans.
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
[illegible]
LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

A. ROCHEREAU & CO.,
—SEULS AGENTS—
[illegible]
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE
VINS, BRANDY, SARDINES, &c.
[illegible] NEW YORK.

GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,
25 rue Bienville [illegible] Nlle-Orléans.

FINE COGNAC.
WINES, OLIVE OIL.
SEIGNOURET FRÈRES BORDEAUX F.S TRADE MARK
[illegible]
BEBOIER & DE [illegible], Sole Agents, 42 Decatur St.
[illegible]

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
[illegible]

BOUSQUET & POUPART
Marchands-Commissionnaires et Importateurs.
95 & 97 Royale 95 & 97
[illegible]
J. FREYCHE, BORDEAUX,
GIRAUD LAROSE, LA TOUR BLANCHE, PONTET CANET, MARGAUX, ST-EMILION, ST-ESTÈPHE, ST-JULIEN, [illegible], HAUT SAUTERNES, [illegible]
CHATEAU MARGAUX, CHATEAU [illegible], CHATEAU YQUEM, [illegible]
[illegible]
A vendre à des prix très modérés.
[illegible]

HUILE DE FOIE DE MORUE ET CHAUX.
[illegible]

CHAS. E. KELLS
[illegible]

Avis important aux consommateurs de Gaz!
[illegible]
DE $3 50 A $2 70.
[illegible]

CHEFS DE FAMILLES
[illegible]

Tirages de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

A VENDRE.
[illegible]